

**Assemblée nationale**  
**XIV<sup>e</sup> législature**  
**Session ordinaire de 2012-2013**

**Compte rendu**  
**intégral**

**Deuxième séance du mardi 18 décembre 2012**

**M. le président.** La parole est à M. Jean Lassalle.

**M. Jean Lassalle.** Monsieur le président, monsieur le ministre, monsieur le rapporteur général, mes chers collègues, concernant l'article 24 *ter*, vous trouverez peut-être, à première vue, que ce que je vais dire est un peu éloigné de l'article lui-même.

Mais, voyez-vous, le législateur a ses moments d'inspiration et de souvenir. Quand je vois M. le ministre faire tous ces efforts, ainsi que M. le rapporteur général, pour essayer de trouver un petit peu d'argent, pour essayer de faire voter d'abord sa majorité puis ensuite, de donner confiance à l'Assemblée nationale et au pays, je trouve que ce n'est pas simple.

Je pense par exemple à une société française, monsieur le président – je trouve que vous présidez très bien –, en l'occurrence le groupe Total, qui ne réalise plus rien dans notre pays, ne paye pas d'impôts, travaille avec une main d'oeuvre tiers-mondiste, qu'il paye comme il peut – pas mal, mais ça pourrait être mieux – et qui accumule des millions de bénéfices ; cela a déjà été dit et répété.

Je vois que vous êtes un peu perplexe, monsieur le président ; il y a de quoi ! Mais je vous l'ai indiqué : le législateur a ses heures, ses moments.

Je pense qu'il est tout de même dommage de laisser cet argent croupir, dormir, sans que nous puissions trouver un système – je nous interpelle tous, y compris la majorité précédente – nous permettant de dégager des sommes autres que 840 euros, même remplacés par 1 200 euros : tout cela est un peu misérable.

Voilà en effet une société typiquement française, qui a été à Lacq et a récupéré des concessions pétrolières dans le monde entier, lesquelles ont fait sa fortune et sa richesse. Or, Total est en train d'abandonner le site de Lacq, au grand désespoir de mon collègue député-maire de Mourenx, qui est obligé de faire face mais ne sait comment.

Voilà une société qui n'a pas réindustrialisé un site qui fut l'un des sites majeurs de la France industrielle des années soixante. Le général de Gaulle y a conduit les plus grands chefs d'État de la planète, chacun s'en souvient.

Aujourd'hui, et dans quelques temps, lorsque les robinets fermeront, lorsque les bureaux d'étude et les cabinets de communication s'en iront, ce ne sera plus qu'une jachère industrielle au fin fond du sud-ouest de la France.

Je pense que c'est bien de chercher...

**M. le président.** Merci, cher collègue.

**M. Jean Lassalle.** Non, je n'ai pas fini, monsieur le président. Après je m'en irai, je vous laisserai tranquille. Je n'interviens pas souvent ; vous avez constaté que je suis un député plutôt sage, et j'ai une réflexion sage également : je disais simplement qu'il y a là des millions à prendre, que nous ne prenons pas, des milliards même.

C'est un déshonneur, parce que ces gens-là n'ont plus la fibre patriotique. Nous, nous ramons jusqu'à 3 heures du matin pour essayer de trouver un petit peu d'argent quelque part ; eux, ils ne remettent pas en état ce qui a fait la fortune de la France pendant 60 ans ; je veux parler du Béarn.

C'était, je tenais à le dire, mon coup de cœur de cette deuxième lecture. Merci beaucoup.